



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

PLAN D'ACTION 2023



ÉDITO

ENGAGEMENT ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

Chères amies, Chers amis,
2023 sera pour Avocats Sans Frontières France une voie d'engagements renouvelés au soutien de toutes celles et ceux dont les droits fondamentaux demeurent menacés.

Nous pérenniserons nos activités au Nigéria, en Côte d'Ivoire, en Grèce, au Cameroun ou encore au Cambodge où nos partenariats de longue date avec la société civile sont solides et précieux.

Nous poursuivrons nos efforts de solidarité en faveur des migrants, des victimes de violences sexuelles, des personnes privées de liberté ou victimes d'actes de torture. Nous aurons également une vigilance particulière concernant la protection de l'environnement et interviendrons en chaque lieu où cela s'avère nécessaire au soutien des défenseurs de l'environnement menacés, enlevés ou assassinés.

Conscients des conséquences que peuvent avoir les acteurs économiques sur les droits fondamentaux – et du rôle qu'ils peuvent jouer afin de les préserver – nous continuerons d'œuvrer pour le développement et la réflexion autour de la responsabilité sociale des entreprises.

Enfin, soucieux que la justice puisse s'exercer en tout endroit sans obstacles ni entraves, nous serons présents dans les zones de conflit ou de post conflit – au Kurdistan, en Ukraine – pour prendre part à l'œuvre complexe et essentielle de la justice pénale internationale.



Matthieu Bagard
Président

TÉMOIGNAGES SANS FRONTIÈRES

Haïti ! C'est avant tout ne pas désespérer au regard du contexte politique et social.

C'est faire progresser et mener à son terme le projet IMPLIC (Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des personnes privées de liberté).

C'est travailler pour le futur avec l'aide de nos courageux confrères et partenaires haïtiens qui, sur le terrain, dupliquent les formations de formateurs que nous leur avons dispensées auprès de leurs confrères, des associations et aussi des membres de la société civile qui ont été sensibilisés au sujet par la diffusion d'une pièce de théâtre.

C'est assurer le soutien et développement des activités de prise en charge de cas assurés par les avocats du CALSDH à destination des personnes privées de libertés par la voie judiciaire de l'habeas corpus permettant la libération de détenus indûment incarcérés.

Claudine Page, trésorière d'ASF France

Ce projet m'a apporté assez de notions et de compétences, premièrement sur le plaidoyer: comment construire une stratégie de plaidoyer, élaborer une cartographie des acteurs, savoir qui est ton allié ? qui est ton opposant ? Qui est ton relais ? et qui est neutre ? Mais aussi construire une action de plaidoyer parmi les 4 composantes du plaidoyer à savoir le lobbying, l'expertise, la communication médias ou encore la mobilisation publique.

Papa Théa

Fraternité des prisons Guinée



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

La où la défense n'a plus la parole

SOMMAIRE

ÉDITO	PAGE 2
SOMMAIRE	PAGE 3
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	PAGE 4
NOTRE ACTION EN BREF	PAGE 5

LES PROJETS D'ASF FRANCE



CAMEROUN

REPCOS

Réseau pour la Paix
et la cohésion sociale

PAGE 6



GRECE

SAMOS

Centre d'assistance
juridique pour les
demandeurs d'asile

PAGE 7



GUINEE ET CÔTE D'IVOIRE

IMPACT

Implication des Médias
numériques pour une
Prévention Active des
Conflits et des
Tensions

PAGE 8



GUINEE

PARAJ

Projet d'Appui au
Renforcement de l'accès
à la Justice des
personnes les plus
vulnérables

PAGE 9



HAÏTI

IMPLIC

Implication et participation
des acteurs pour la
protection des droits des
personnes privées de
liberté

PAGE 10



NIGERIA

E-RIGHTS

Enhancing digital
rights in Nigeria

PAGE 11



NIGERIA

DROITS DES ENFANTS

Renforcement des
capacités de la société
civile pour la protection
effectives des
conventions et traités de
défense des droits
humains

PAGE 12



CONGO

RAMADE

Renforcement des
capacités des acteurs
nationaux et plaidoyer
pour mettre fin au
violations grave des droits
humains


PAGE 13

[PERSPECTIVES](#) [PAGE 14](#)

[FORMATION - EXPERTISE - CONSEIL](#) [PAGE 15](#)

[ILS NOUS SOUTIENNENT](#) [PAGE 16](#)

[AGIR AVEC NOUS](#) [PAGE 17](#)



Créée en 1998, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif régie par la loi 1901 qui contribue à faire respecter les droits fondamentaux. Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : **Justice, Solidarité, Liberté.**

NOS 3 MISSIONS

FAVORISER l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées ;

DÉFENDRE toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits humains menacés ou violentés dans l'exercice de leur fonction ;

RENFORCER la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits humains (société civile et acteurs du système judiciaire).

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la **défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et privée d'une défense libre et indépendante**. Nous intervenons également lorsqu'un avocat subit des pressions liées à sa profession : menaces, incarcérations, assassinats. Au-delà de son statut d'avocat, c'est le citoyen qui est privé de défense et donc de justice.

ASF France a pour vocation de **promouvoir l'accès au droit**, c'est pourquoi nous participons à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire. Dans cette perspective, nous œuvrons afin d'apporter aux personnes les plus vulnérables la protection du droit là où elle n'existe pas : mise à disposition de services juridiques (consultations itinérantes ou sédentaires), renforcement de systèmes judiciaires, sensibilisation de la population et des acteurs judiciaires...

Enfin, ASF France s'engage à renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la justice ainsi que de la défense et de la promotion des droits humains. Pour cela, nous leur proposons une formation initiale et continue adaptée à leurs besoins spécifiques.

NOTRE ACTION EN BREF

1998 - 2022 : 24 ANS D'ACTION POUR L'ACCÈS AU DROIT

1998

Création d'ASF France par Me François Cantier. Plusieurs avocats, futurs membres d'ASF France, participent au projet fondateur du mouvement Avocats Sans Frontières, « *Justice pour tous au Rwanda* », permettant la tenue de procès équitables avec l'acquittement de centaines d'innocents et l'assistance à des milliers de victimes.

1999

Projet de système d'aide judiciaire au Kosovo : défense des personnes poursuivies pour crimes contre l'Humanité ou crimes de guerre, et formation des avocats, juges et procureurs aux nouveaux instruments juridiques internationaux.



2004

Début de l'intervention au Nigéria : lutte contre la peine de mort et pour l'éradication de la torture dans les lieux de détention. En 2020, ASF France élargira son intervention aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires.

2006

Projets d'accès au droit au Cambodge : installation d'avocats sur tout le territoire cambodgien, formation du personnel judiciaire, accès des citoyens à la justice et défense des victimes des Khmers rouges devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC).



2008

Début de la collaboration avec ASF Mali pour la défense de personnes injustement détenues, assortie de formations des acteurs de la chaîne pénale sur les outils internationaux de protection des droits humains.

2014

Projet de lutte contre l'homophobie au Cameroun, permettant de sensibiliser et de former les médias, les autorités religieuses et les acteurs de la chaîne pénale à la protection des droits des personnes LGBTI, tout en assurant la défense de ces dernières devant les juridictions nationales.

2015

Défense des droits des migrants à Calais. En 2019, ASF France installe le Samos Legal Centre en Grèce, afin de garantir les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

2016

Deux nouveaux projets : au Tchad, pour la défense de femmes et de mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements; en Côte d'Ivoire pour le soutien aux défenseurs des droits humains, harcelés ou menacés en raison de leur engagement.



2018

Démarrage de deux projets dédiés aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre, d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2021

Trois missions sont menées au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus. **ASF France démarre des activités en République de Guinée** relatives à l'accès au droit et à l'appui à la société civile.

2022

ASF France démarre un projet de renforcement du rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits.

REPCOS

Réseaux pour la Paix et la Cohésion Sociale : organisations de la société civile (OSC), forces de sécurité (FDS) et Communautés en synergies pour la sécurité humaine, la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et des conflits

DURÉE DU PROJET

Février 2022 - Janvier 2025

SOURCES DE FINANCEMENT

Union européenne

Cette formation a surtout été un lieu d'échange entre participants (chefs traditionnels et responsables associatifs) sur leurs expériences relatives aux modes de règlement à l'amiable des conflits de voisinage dus à la rareté de l'eau. Il y a eu également de très intéressants débats sur les violences faites aux femmes, notamment, la répudiation, les mariages forcés, les mariages précoces et les excision.

Me Ferdinand Djammen Nzepa, avocat et membre du CA d'ASF France

CONTEXTE

Le Cameroun fait face à une crise multidimensionnelle, avec des exactions terroristes dans le nord du pays, un mouvement sécessionniste à l'Ouest et un débordement des conflits centrafricains à l'Est.

Ces conflits ont engendré un risque important de violations et d'abus des droits humains du fait d'un extrémisme violent rampant.

Plusieurs faits sont ainsi relevés, allant du grand banditisme transfrontalier, aux enlèvements avec demandes de rançons, en passant par des exactions de groupes armés non étatiques, ainsi que des viols récurrents de femmes et de jeunes filles dans les zones ciblées.

Les actions envisagées visent à renforcer l'Etat de droit au Cameroun, en lien étroit avec les valeurs et principes globaux de promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, et du respect des droits humains conformément aux conventions internationales.

OBJECTIFS

Appuyer les femmes survivantes de VBG à bénéficier d'une prise en charge holistique et adéquate de leurs dossiers conduisant à la condamnation des présumés responsables et à la réparation de leur préjudice.

Mener des actions de plaidoyer, de veille et de sensibilisation pour influencer les politiques publiques et les attitudes sociales concernant le respect des droits des femmes et les VBG.



PERSPECTIVES 2023

- **Les approches participatives** et les mécanismes traditionnels et/ou communautaires de réponse aux crises menaçant la sécurité collective et la cohésion sociale sont identifiés, analysés, renforcés ;
- **Un réseau multi-acteurs** (OSC, acteurs communautaires et détenteurs d'obligations) est fonctionnel pour la prévention des conflits ethno-identitaires, la sécurité humaine et la cohésion sociale, avec des binômes spécialisés qui servent de points de contact au niveau communautaire ;
- **Un mécanisme d'alerte** et de réponse rapide sur les menaces à la paix et à la cohésion sociale, prenant en compte les bavures des forces de l'ordre et des comités de vigilance, est opérationnel, avec un ancrage au niveau communautaire et institutionnel, capitalisé par une plateforme participative et interactive en ligne ;
- **Les capacités** des femmes comme actrices de la désescalade de la violence et de la lutte contre les VBG sont renforcées ;
- **Des mécanismes de communication sociale** saine pour la paix, la cohésion sociale et la sécurité humaine au niveau communautaire dans les différentes localités sont renforcés.

PARTENAIRE TECHNIQUE

ASF France va intervenir en tant qu'expert technique pour soutenir le RECODH, qui est à l'initiative du projet.



Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) est un réseau associatif légalisé, constitué d'associations et de collectifs d'associations travaillant à la promotion et protection des droits de l'Homme et de la gouvernance. Ses membres et sympathisants sur l'ensemble du territoire national, travaillent pour un seul but : la culture des droits de l'Homme au Cameroun.

SAMOS LEGAL CENTRE

- **DURÉE DU PROJET**

- Depuis janvier 2019

- **SOURCES DE FINANCEMENT**

- Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud
- Choose Love
- Antonis Schwartz à travers sa fondation Good Move Initiatives
- Fondation de France
- Fonds Inkermann

CONTEXTE

Samos, une île de la mer Égée, est située en face de la côte turque. Sa situation géographique en fait l'un des principaux points d'entrée des demandeurs d'asile qui traversent la Turquie pour demander une protection internationale en Europe. En réponse à l'important manque d'assistance juridique sur l'île, ASF France a ouvert le Centre juridique de Samos afin de fournir un soutien juridique aux demandeurs d'asile qui sont sous restriction géographique à Samos.

Avec l'ouverture d'un nouveau camp " contrôlé fermé " en septembre 2021, le premier de ce type dans l'Union européenne, de nombreuses organisations ont quitté Samos, faisant du Samos Legal Centre l'un des seuls acteurs juridiques indépendants sur l'île. L'équipe composée d'avocats grecs et de bénévoles internationaux et communautaires travaille en coopération avec les acteurs et partenaires locaux pour garantir l'accès à la justice et que le droit de demander l'asile soit protégé.



@We Are One

J'ai été chaleureusement accueilli et l'avocate m'a aidé à comprendre pourquoi ma demande d'asile avait été rejetée. Ce que j'ai vraiment apprécié, c'est son honnêteté : elle m'a dit que mes chances étaient de 50-50, qu'elle ne pouvait rien me promettre. Cela m'a aidé à rester en bonne santé mentale. Maintenant que j'ai le statut de réfugié, ma vie a changé. J'ai un travail et une maison et je vais entamer la procédure de regroupement familial. Je veux retrouver ma femme et mon fils et leur offrir ce qu'il y a de mieux.

N., Camerounais bénéficiaire du projet

OBJECTIF

Contribuer à garantir le droit de demander l'asile et **protéger** les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

PERSPECTIVES 2023

Fournir une assistance juridique aux demandeurs d'asile sur l'île grecque de Samos.

Veiller à ce que les personnes en situation de vulnérabilité bénéficient d'un soutien adéquat et adapté à leurs besoins.

PARTENAIRES TECHNIQUES

Samos Volunteers est un mouvement de bénévoles offrant aux demandeurs d'asile une éducation informelle, des services d'hygiène et un soutien psychosocial.



DLA Piper est un cabinet d'avocats international composé de 77 branches réparties dans 31 pays. Avec plus de 4 200 avocats, DLA Piper est le plus grand cabinet d'avocats international au monde pour ce qui est du nombre d'associés ou de salariés.



I Have Rights est une ONG juridique et politique qui fournit un accès à des informations juridiques individualisées et un soutien aux personnes en mouvement, notamment les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants à Samos.



Human Rights Lawyer Project -initiative conjointe d'humanitaires à Samos- a établi une voie d'orientation juridique pour les demandeurs d'asile et les réfugiés victimes de violations des droits humains.



IMPACT

IMPLICATION DES MEDIA NUMÉRIQUES POUR UNE PRÉVENTION ACTIVE DES CONFLITS ET DES TENSIONS

DURÉE DU PROJET

24 mois (2022-2024)

SOURCE DE FINANCEMENT

Délégation de l'Union européenne au Sénégal

*« En luttant contre la désinformation, la propagation de contenus haineux et la diffusion d'informations trompeuses, notre ambition à travers le projet IMPACT, est de maintenir une paix sociale en Afrique de l'ouest pour une consolidation des sociétés démocratiques respectueuses des droits de l'homme »,
Ahmed Sékou Toure, chef de projet IMPACT*

CONTEXTE

Le projet IMPACT est né de la nécessité de renforcer le rôle positif de la société civile en Afrique de l'Ouest, dont les media numériques, en matière de prévention des conflits afin de participer plus globalement à la consolidation d'une paix durable.

IMPACT vient ainsi en appui à la société civile afin de maximiser le potentiel des media (traditionnels, communautaires, sociaux) sur les dynamiques de conflit pour qu'ils contribuent à construire et consolider une paix durable en Côte d'Ivoire et en Guinée.

En ce sens, le projet considère que la société civile doit pouvoir jouer un rôle central dans la prévention des conflits et doit bénéficier à cet effet d'un renforcement de ses capacités.

Les activités mises en œuvre sont complémentaires et auront pour objectifs d'analyser le rôle des media dans le cadre de la couverture des conflits et favoriser la création des synergies pour soutenir l'échange et l'expérience, de renforcer les capacités des media en les dotant d'outils pour maximiser leur potentiel, et enfin de mobiliser les media et acteurs de la société civile contre les discours haineux et en faveur des processus de dialogue.

OBJECTIF

Renforcer le rôle positif de la société civile, dont les media numériques, en matière de prévention des conflits.



PERSPECTIVES 2023

Ateliers de suivi pour renforcer l'échange et les synergies entre les partenaires

Activité de renforcement des capacités à destination des médias autour de la couverture des conflits de manière éthique, responsable et équilibrée

Formation à destination des médias numériques sur la lutte contre les messages haineux et les informations trompeuses

Mise en place d'actions pour favoriser la vérification des faits et l'autorégulation des médias

Formation des journalistes citoyens dans les zones périurbaines

Sensibilisation des journalistes citoyens sur la haine et les informations trompeuses au moyen de contenus multiformes
Renforcement des capacités des citoyens sur le potentiel des médias numériques

Financements en cascade pour des initiatives innovantes destinées à la lutte contre les discours haineux et la désinformation

PARTENAIRES TECHNIQUES

Danaïdes est une ONG qui développe des outils et des canaux de communication pour la protection des populations civiles situées dans des pays en conflit.



AfricTivistes est un réseau panafricain de blogueurs et web-activistes qui a pour ambition de promouvoir les valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers le numérique.



L'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) fédère les blogueurs et web activistes guinéens afin de promouvoir la participation citoyenne à l'édification de la démocratie.



Le Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (REPPRELICI) est une faîtière des médias numériques ivoiriens visant à promouvoir la presse en ligne en Côte d'Ivoire.



PARAJ

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA JUSTICE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

DURÉE DU PROJET

30 mois (2020-2023)

SOURCE DE FINANCEMENT

Délégation de l'Union européenne en Guinée

« En Guinée, l'accès à la justice des personnes les plus vulnérables est un véritable fléau dont souffrent quotidiennement les citoyens en général et personnes vulnérables en particulier mais aussi l'ensemble des acteurs de la chaîne judiciaire ou parajudiciaire. Le Projet PARAJ a eu ceci d'unique qu'il a permis un travail de fond coopératif dans la longueur entre les acteurs de la société civile et de la chaîne judiciaire, tous animés par une même ambition : permettre l'accès aux droits fondamentaux. Le courage et la détermination de ces professionnels et des partenaires locaux dans la lutte contre l'inacceptable ne peuvent que porter leur fruit. "Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin" résume bien le credo du projet. »

Me Murielle Bagniet, avocate et bénévole référente PARAJ

CONTEXTE

Trois Cliniques Juridiques (CJ) ont été mises en place par la société civile, en particulier l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) et Les Mêmes Droits pour Tous (MDT), à Conakry et N'Zérékoré en 2015, et Kankan en 2017.

Leur mission est de fournir des services d'assistance judiciaire gratuite et d'améliorer l'accès à la justice dans ces localités.

Cependant, faute de moyens humains et matériels, ces cliniques ne permettent pas de répondre à la demande grandissante d'assistance judiciaire provenant des juridictions et des prisons toujours plus surpeuplées.

De plus, l'instabilité politique et la pandémie de COVID-19 ont créé une pression supplémentaire sur les établissements pénitentiaires et les détenus en situation de vulnérabilité.

Enfin, aucune coordination n'existe entre ces Cliniques Juridiques et les actions de justice de proximité des Maisons de Justice (MJ) sous tutelle du Ministère de la Justice. Ainsi, PARAJ vise à pérenniser les actions des Cliniques Juridiques et des Maisons de Justice, et à renforcer leurs liens, afin de garantir un concept de justice de proximité plus efficace, holistique et inclusive, et de permettre une plus grande couverture géographique.



OBJECTIF

Appuyer les OSC en matière de consolidation de l'État de droit, à travers le renforcement de l'accès à la justice des personnes vulnérables et la lutte contre l'impunité en République de Guinée.

PERSPECTIVE 2023

-Formation à destination des acteurs de la justice de proximité sur les enjeux liés au respect des droits humains.

PARTENAIRES TECHNIQUES

COGINTA est une organisation internationale spécialisée dans les domaines de la gouvernance sécuritaire et judiciaire, de la cohésion sociale et de l'État de droit.

COGINTA

L'Organisation Guinéenne de Défense des droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) apporte un appui judiciaire aux victimes des graves violations des droits humains en Guinée, lutte contre l'impunité et pour la réconciliation nationale.



Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une ONG de défense et de promotion des droits humains fondée en 2004 par des avocats guinéens et des jeunes professionnels du droit et qui a pour but de lutter contre les violations des droits humains en Guinée.

MDT
LES MÊMES DROITS POUR TOUS

IMPLIC

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES ACTEURS POUR LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES

DURÉE DU PROJET

Mars 2020 à juin 2024

SOURCE DE FINANCEMENT

Délégation de l'Union européenne en Haïti et l'Agence Française de Développement.

Le système judiciaire haïtien n'est pas épargné par la faiblesse institutionnelle qui caractérise l'administration publique haïtienne. L'accès à la justice est un luxe et des milliers de personnes sont détenues dans des conditions irrégulières, subissant les effets pervers et irréversibles de la détention préventive prolongée. Se pose aussi le problème de la qualité de l'assistance légale disponible. Ce service est souvent fourni par des avocats inexpérimentés et avec des moyens très limités.

Marc-Daly Joassaint, chef de projet IMPLIC

CONTEXTE

En 2022, Haïti est classé **136ème** sur **140** pays dans l'Indice sur l'Etat de droit du World Justice Project.

Un des facteurs de cette faillite est l'instabilité politique chronique. En effet, depuis son indépendance en **1804**, le pays a connu une succession de dictatures et d'interventions étrangères.

La surpopulation carcérale en Haïti conduit à des conditions inhumaines de détention. Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, la surpopulation est principalement due au nombre élevé d'arrestations arbitraires et au recours fréquent à la détention préventive.

En **2022**, la détention préventive prolongée représente **82%** des détenus au niveau national. Le cadre légal a été enrichi ces dernières années à travers la ratification de conventions et traités internationaux sur les droits des détenus, l'adoption de lois progressistes concernant les conditions de détention, et l'adoption par décret présidentiel d'un nouveau code pénal et d'un nouveau code de procédure pénal devant entrer en vigueur en juin **2022**. Les dysfonctionnements persistent pourtant dans le système judiciaire du fait notamment de la méconnaissance et la non-application des règles de droit par les acteurs de la chaîne pénale et les citoyens.

OBJECTIFS

Contribuer au renforcement de l'État de droit et au respect des droits humains en Haïti.

Contribuer à la défense et à la protection des droits des personnes privées de liberté par l'implication et la participation des acteurs nationaux en Haïti.

PERSPECTIVES 2023

• **Activités d'assistance** légale à destination des personnes privées de liberté afin de favoriser l'accès au droit et à la Justice des personnes privées de liberté

• **Sessions de formation** à destination des acteurs de la chaîne pénale haïtienne

• **Production d'outils** de sensibilisation du grand public avec la création de capsules vidéo, l'organisation de simulations de procès, de concours de plaidoirie et la mise en oeuvre d'une campagne de communication ;

• **Création d'un outil durable** : un guide de bonnes pratiques à destination des acteurs de l'assistance légale

PARTENAIRE TECHNIQUE

Le **Collectif d'Avocat-e-s Spécialisé-e-s en Litige Stratégique des Droits Humains** (CALSDH) est une organisation haïtienne œuvrant en faveur d'une meilleure protection des droits humains en Haïti. Il a pour objectif de mener des cas emblématiques devant les tribunaux nationaux et internationaux susceptibles d'avoir des répercussions sur la société.



e-RIGHTS

Enhancing Digital rights in Nigeria

DURÉE DU PROJET

Février 2023 - Juillet 2025

SOURCES DE FINANCEMENT :

Délégation de l'Union européenne au Nigéria

CONTEXTE

Le Nigeria a connu une augmentation exponentielle du nombre d'utilisateurs d'Internet au cours de la dernière décennie, passant de 200 000 utilisateurs en 2001 à 104 millions d'utilisateurs en 2022. Cette augmentation du nombre d'utilisateurs d'Internet n'est pas surprenante, compte tenu de la numérisation de la plupart des processus, ainsi que de l'apparition de la pandémie de **COVID-19** qui a engendré le verrouillage des espaces publics, laissant ainsi les gens dépendre des plateformes numériques pour les interactions sociales et le travail.

Ce changement a amélioré la numérisation au Nigeria, ce qui est essentiel pour le développement socio-économique, mais ce développement a eu un prix.

Le pouvoir croissant des réseaux sociaux a déclenché une censure publique et a incité le gouvernement à réguler certaines plateformes de médias sociaux.

Un modèle de répression numérique a été observé au Nigeria, caractérisé par d'importantes restrictions de la liberté de la presse, une forte propagation de fausses nouvelles, des goulets d'étranglement réglementaires, des politiques restrictives, des interruptions ou des fermetures partielles d'Internet, des interdictions/suspensions de réseaux sociaux, une désinformation intentionnelle des électeurs ou des mesures de répression contre les critiques et les activistes.

OBJECTIF

L'objectif principal du projet e-RIGHTS est de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la démocratie et l'État de droit au Nigeria.

Plus précisément, le projet vise à renforcer les droits numériques au Nigeria pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme et de la population en général.



PERSPECTIVES EN 2023

- **Développement** d'une plateforme numérique « Closing Civic Spaces »

- **Formation des activistes sur les droits numériques**, les mécanismes de protection et les outils de sécurité en ligne

- **Formation des avocats et des juges** sur les normes internationales et européennes en matière de droits numériques

- **Assistance judiciaire** auprès des activistes victimes de violation de leurs droits numériques au Nigeria ;

- **Formation** et mise en place d'un groupe d'expert pour l'élaboration d'un guide de réforme législatif sur les droits numériques au Nigeria ;

- **Actions de plaidoyer** lors d'une session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

- **Campagne de sensibilisation** des populations sur les droits numériques via la mobilisation des jeunes et l'utilisation des réseaux sociaux ;

PARTENAIRES TECHNIQUES

Spaces for Change (S4C) est une organisation à but non lucratif qui s'efforce d'intégrer les droits humains dans les processus de gouvernance sociale et économique au Nigeria



Le **CITAD** est une organisation non gouvernementale et sans but lucratif qui s'engage à utiliser les technologies de l'information et de la communication pour le développement et la promotion de la bonne gouvernance



DROITS DES ENFANTS

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PROTECTION EFFECTIVE DES CONVENTIONS ET TRAITÉS DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

DURÉE DU PROJET

8 mois en 2023

SOURCE DE FINANCEMENT

UNICEF

CONTEXTE

Le **Nigeria** a intégré la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 2003 par le biais de la loi sur les droits de l'enfant au niveau fédéral.

32 États ont promulgué les équivalents à leurs niveaux.

Ces lois fournissent des garanties juridiques claires pour la protection des droits des enfants à la survie et au développement.

Cependant, la situation, telle qu'elle ressort de l'enquête nationale de **2014** sur la violence à l'égard des enfants, montre une forte prévalence de la violence, des abus et de l'exploitation à l'égard des enfants, en particulier la violence sexuelle qui touche six filles sur dix et quatre garçons sur dix.

Des enfants sont détenus pour des infractions mineures ou des délits et le système judiciaire ne parvient pas à utiliser efficacement la déjudiciarisation et d'autres alternatives à l'incarcération.

OBJECTIFS

L'intervention vise à s'assurer que les enfants en contact avec la loi accèdent aux services d'un système de justice fonctionnel et adapté, qui protège leurs droits d'enfants en accord avec les normes internationales dans les États ciblés.



RESULTATS ATTENDUS

·**Les enfants survivants de la violence**, des abus, de la négligence et de l'exploitation ont accès à une aide juridique de qualité et opportune, y compris à une représentation juridique.

·**Les enfants en conflit avec la loi** ont accès à la justice par le biais de procédures et de services adaptés aux enfants, y compris la représentation juridique, la réintégration et les services de justice réparatrice (déjudiciarisation/alternative à la détention).

·**Les professionnels de l'application de la loi**, notamment la police, les procureurs, les fonctionnaires judiciaires et le personnel pénitentiaire, améliorent leurs connaissances et leurs compétences en matière de normes nationales et internationales relatives aux droits de l'enfant et aux normes d'administration de la justice pour les enfants en contact avec la loi, y compris les enfants privés de liberté.

PERSPECTIVES EN 2023

·**Renforcement** des capacités des procureurs du Ministère de la Justice et de la police, en ce qui concerne les normes nationales et internationales en matière de justice pour enfants.

·**Prise en charge** holistique des enfants survivants du SVAC et pour des mineurs en conflit avec la loi, par la fourniture d'une aide juridique et d'un service de référencement.

·**Actions de plaidoyer** auprès des décideurs politiques pour une amélioration du respect des droits de l'enfant.

·**Amélioration** du système de collecte et de suivi des données des mineurs en conflit avec la loi grâce à l'utilisation et à la vulgarisation de l'outil CPISM dans les prisons.

RAMADE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX ET PLAIDOYER
POUR METTRE FIN AUX VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS

DURÉE DU PROJET

24 mois - Mars 2023 - Février 2025

SOURCES DE FINANCEMENT

Union européenne

CONTEXTE

En République du Congo, l'Indice de Développement Humain positionne le pays au **149ème rang sur 189**.

Le contexte expose les enfants en grande précarité, comme les enfants incarcérés et les enfants en situation de rue, à la maltraitance, aux violences multiples et aux abus commis par leurs pairs ou des adultes profitant de leur extrême vulnérabilité.

Au Congo, ce seraient 1 900 enfants qui se trouveraient aujourd'hui en situation de rupture familiale et de marginalisation sévère, selon les organisations de la société civile (OSC).

La Convention relative aux droits de l'enfant, la loi 04/2010 du 14 juin 2010 portant Protection de l'Enfant en République du Congo, est venue renforcer l'arsenal législatif sur la protection de l'enfance.

Pourtant, quotidiennement, les droits des enfants restent méconnus, y compris par ceux qui sont en charge de leur application et les enfants eux-mêmes. Bien pire, ces lois sont souvent sciemment et massivement violées. Une meilleure application des droits de l'enfant passe donc par des actions visant à mieux les faire connaître et à les protéger.

OBJECTIFS

L'action vise à renforcer la protection de l'enfance en République du Congo en apportant des réponses qui garantissent le respect effectif des droits et leur jouissance. L'objectif principal du projet est de mettre les droits de l'enfant en action en développant plus efficacement la protection des mineurs en conflit avec la loi, des enfants privés de protection parentale ou risquant de l'être. Des progrès restent à faire afin de rendre les actions plus efficaces, surtout après la pandémie de Covid-19 qui a démontré davantage la vulnérabilité de la protection de l'enfance.



PERSPECTIVES EN 2023

- **Formation** des avocats sur les mineurs en conflit avec la loi ;

- **Formation** des acteurs de la chaîne pénale et des assistants sociaux pour une meilleure prise en charge des mineurs en conflit avec la loi ;

- **Production** d'un guide de sensibilisation et d'information pour les OSC sur les procédures et les recours possibles afin d'assurer la protection des mineurs en conflit avec la loi ;

- **Appui** au REIPER pour le référencement et la prise en charge holistique (juridique, médicale et psychosociale) des mineurs en conflit avec la loi.

PARTENAIRE TECHNIQUE

Le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER) a été créé en 2003.



Association à but non lucratif, le réseau est composé de 22 structures (organisations locales pour la majorité) intervenant sur l'ensemble du territoire et principalement à Brazzaville et Pointe Noire. Il s'est peu à peu développé sur le plan national et international jusqu'à devenir, à l'heure actuelle, une référence dans la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité au Congo Brazzaville. Ainsi, se sont près de 900 enfants qui sont pris en charge, chaque année, par les structures membres du REIPER.

- **Une démocratie de plus en plus menacée : vers une impulsion du changement ?**

De plus en plus menacée des dernières années, la démocratie continuera d'être remise en cause en 2023.

L'instabilité politique et sociale souvent identifiée comme facteur favorisant l'arrivée ou le développement de régimes politiques non respectueux des droits humains, ne représenterait elle pas une opportunité de changements positifs ?

En 2023, ASF France et ses partenaires continueront et renforceront leur appui auprès notamment des jeunes et femmes qui seront au cœur des actions en faveur du respect des droits humains.

Leur mobilisation et leur plaidoyer seront certainement à l'origine d'une impulsion du changement en faveur de l'Etat de droit, de la protection de l'environnement, du droit à la santé, de la RSE, du droit des femmes ou encore de la liberté d'association.

- **En 2023, vers un web libre et sécurisé ?**

Depuis plusieurs années, plusieurs opportunités et actions ont vu le jour afin de promouvoir un web libre, inclusif et sécurisé.

La désinformation, les technologies de surveillance ainsi que la violence et harcèlement en ligne sont des pratiques préoccupantes.

En 2023, ASF France et ses partenaires s'engagent davantage dans la promotion et la création d'un avenir et de technologies numériques offrant des moyens d'exercer et de protéger les droits humains. Journalistes, citoyens, organisations de la société civile, professionnels du droit contribueront à ces efforts aux côtés d'ASF France



- **En 2023, un espace civique qui continue d'être mis à l'épreuve ?**

L'atteinte des Objectifs du développement durable est principalement liée à la garantie de la liberté d'expression, d'opinion, de réunion ainsi que la liberté de réunion et d'association.

Les lois répressives et restrictions sont de plus en plus nombreuses. Les nouvelles technologies ont facilité la cohésion et le développement de la société civile, mais elles ont aussi ouvert la porte à de nouvelles possibilités de contrôler des actions de celle-ci et des médias. La crise COVID et le langage sécuritaire ont amplifié cette escalade de violation des droits humains.

En 2023, ASF France et ses partenaires vont œuvrer en faveur de la lutte contre les menaces et attaques en ligne et hors ligne ciblant les défenseurs des droits humains en offrant davantage de soutien, d'outils et de pratiques permettant à la société civile de s'unir, de se retrouver et/ou de conforter sa contribution contribuer à l'élaboration de politiques davantage protectrice des droits humains.



NOTRE SERVICE FORMATION

Une vocation

Depuis notre création, la formation est au cœur de notre mission car elle constitue un outil indispensable à la réalisation de notre objectif premier : assurer une défense de qualité à celles et ceux qui en sont privés. À travers la formation, nous transmettons notre expérience, nos compétences et notre pratique de **25 ans** pour la défense des droits humains.

Une prestation de qualité

En 2022, ASF France a obtenu la certification Qualiopi au titre de ses actions de formation en France. Cette certification est un gage de qualité qui rend nos formations juridiques susceptibles d'être homologuées par le Conseil National de Barreaux (CNB) et d'être prises en charge par les Opérateurs de compétences (OPCO) et le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (FIF PL).

Des formations sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques

Nos thématiques de prédilection sont le droit d'asile, les droits des personnes privées de liberté, les droits de victimes de violences basées sur le genre (VBG), le devoir de vigilance des entreprises, la défense des victimes et/ou des accusés devant la Cour Pénale Internationale (CPI), la géopolitique des pays d'asile. Cependant, vous pouvez demander des formations sur d'autres thématiques liées aux droits humains ou même au droit en général.

Nos experts peuvent s'adapter à différents publics : avocats, professionnels du droit, étudiants, intervenants associatifs, institutionnels, etc. Nos experts sont compétents aussi bien en présentiel qu'en distanciel, aussi bien en français qu'en anglais.

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques pour suivre nos formations, n'hésitez pas à nous demander un entretien pour étudier les aménagements possibles.

« Les clefs que l'on nous a données permettent de faire son propre cheminement juridique et personnel pour approfondir les notions par la suite. (...) J'en profite pour vous dire un grand merci. C'est essentiel et complexe à la fois d'aborder sous l'angle juridique ces questions très humaines. »

Témoignage anonyme à la sortie de notre formation sur le droit d'asile

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83 / Courriel :

formations@avocatssansfrontieres-france.org

ILS NOUS SOUTIENNENT

BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



ORGANISATIONS ET CABINETS D'AVOCATS



De Caunes et Forget

LATHAM & WATKINS



RÉSEAUX



IOI Plateforme IOI Droits humains

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL POUR NOTRE ACTION !

Vous pouvez faire un don : en ligne ou par courrier (chèque ou virement) : renvoyez le formulaire de dons à ASF France 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse. Vous pouvez même opter pour un don mensuel !

Vous pouvez adhérer : en ligne ou par courrier.

Vous pouvez faire un legs : association reconnue d'utilité publique, ASF France est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie, entièrement exonérés des droits de succession et de mutation.

Vous pouvez mobiliser votre entreprise : organiser un événement caritatif avec vos collaborateurs, mettre en vente des produits en reversant un pourcentage, commander une formation sur mesure, souscrire à l'arrondi en caisse.

Vous pouvez mobiliser votre Barreau, si vous êtes avocats : organiser des Permanences Solidaires en coordination avec le Conseil départemental d'accès au droit.

Vous pouvez donner **sans dépenser** en naviguant sur le web avec Lilo ou Bing solidaire, ou en achetant en ligne avec Helpfreely.

Vous pouvez commander des formations **sur mesure** animées par nos experts bénévoles.

Vous pouvez acheter la robe treillis d'ASF France confectionnée par L'Artisan Costumier, pour décorer votre cabinet d'avocat ou vos locaux.

Vous pouvez faire plein d'autres choses !

VOS DONS EN ACTION



Renseignez-vous auprès de
Matthias Cougnaud au 05 34 31 17 83 /
developpement@avocatssansfrontieres-france.org

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » ROBERT BADINTER



CONTRUISONS UN MONDE DE JUSTICE

JE FAIS UN DON À ASF FRANCE
Déductible des impôts !



Pour faire un don, scanner notre QR code ou rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique "nous soutenir"



J'apporte un soutien ponctuel



30 €



50 €



100 €



Autre montant :€

Soit 10€ Soit 17€ Soit 34€

après réduction fiscale après réduction fiscale après réduction fiscale

Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'ASF France



J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique

À partir du (JJ/MM/AAAA) j'autorise ASF à prélever sur mon compte :

Chaque année :



30 €



50 €



100 €



Autre montant :€

Chaque mois :



30 €



50 €



100 €



Autre montant :€

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB

Nom du titulaire à débiter :

Nom et adresse de la Banque :

CODE BANQUE CODE GUICHET N° DU COMPTE CLE RIB

Prénom et Nom ou Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Date : Signature :

Merci de retourner ce bulletin à l'adresse de ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 TOULOUSE

Avocats Sans Frontières France

13 rue des Fleurs

31000 Toulouse - France

Tel. +33 (0)5 34 31 17 83

www.avocatssansfrontieres-france.org

Tenez-vous au courant de nos dernières nouvelles !



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

Rédaction collective ASF France - Conception graphique : Salim MAATOUK

Illustration de couverture : Néomie LECORNU, Emeline MAS, Eva MARQUET, Lomane ROSAY, Elsa GARES, Nicolas LE BRETON et Mathilde SEILLIER.